

DÉLIBÉRATION

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 28 décembre 2016 portant vérification de la conformité du barème proposé par ÉS-Énergies de Strasbourg au 1^{er} janvier 2017 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 juin 2015

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Christine CHAUVET, Catherine EDWIGE, Hélène GASSIN, Yann PADOVA et Jean-Pierre SOTURA, commissaires.

En application de l'article R. 445-5 du code de l'énergie, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par ÉS-Énergies de Strasbourg, le 8 décembre 2016, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel au 1^{er} janvier 2017. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. BARÈME PROPOSÉ PAR ÉS-ÉNERGIES DE STRASBOURG

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1^{er} octobre 2016, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de ÉS-Énergies de Strasbourg depuis cette date, estimée par le fournisseur à +0,075 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. OBSERVATIONS DE LA CRE

L'arrêté du 29 juin 2015 relatif aux tarifs réglementés de vente du gaz naturel de ÉS-Énergies de Strasbourg a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de ÉS-Énergies de Strasbourg.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1^{er} octobre 2016 et le 1^{er} janvier 2017 correspond à une hausse de 0,075 c€/kWh.

3. AVIS DE LA CRE

La CRE constate que le barème proposé par ÉS-Énergies de Strasbourg est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 juin 2015.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 28 décembre 2016.

Pour la Commission de régulation de l'énergie,

Le Président,

Philippe de LADOUCKETTE

ANNEXE

**Tarifs réglementés de vente du gaz naturel de ÉS-Énergies de Strasbourg
applicables au 1^{er} janvier 2017 (hors TVA et hors CTA)**

TARIFS	PRIX
Tarif A	
Abonnement mensuel en €	7,86
Prix du kWh en c€/kWh	6,530
Tarif B	
Abonnement mensuel en €	7,86
Prix du kWh en c€/kWh	6,530
Tarif C	
Abonnement mensuel en €	7,86
Prix du kWh en c€/kWh	6,530
Tarif C+	
Abonnement mensuel en €	21,43
Prix du kWh en c€/kWh	3,816
Tarif B2I	
Abonnement mensuel en €	25,33
Prix du kWh en c€/kWh	3,875

Distribution publique en nouvelles concessions aux clients résidentiels :

TARIFS	PRIX
Tarif A	
Abonnement mensuel en €	8,060
Prix du kWh en c€/KWH	6,370
Tarif B	
Abonnement mensuel en €	8,060
Prix du kWh en c€/KWH	6,370
Tarif C	
Abonnement mensuel en €	8,060
Prix du kWh en c€/KWH	6,370
Tarif C+	
Abonnement mensuel en €	19,930
Prix du kWh en c€/KWH	4,110
Tarif B2I	
Abonnement mensuel en €	23,830
Prix du kWh en c€/KWH	4,169